



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 mars 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Formation République centrafricaine

#### Déclaration du 9 mars 2009 du Président de la formation République centrafricaine

1. Au cours des six mois écoulés, la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix est restée saisie de la situation dans ce pays et a pris acte des multiples faits positifs survenus récemment dans le processus de paix ainsi que des progrès accomplis vers la stabilité, notamment l'application des recommandations du dialogue politique inclusif, la mise en place d'un gouvernement ouvert à l'opposition, d'un comité de suivi du dialogue politique inclusif et d'un comité de pilotage du programme de désarmement, de démobilisation et réinsertion. Ces mesures et l'accord relatif à une commission électorale indépendante chargée de préparer les élections de 2010 sont des signes encourageants de la volonté de l'ensemble des parties prenantes d'œuvrer en vue d'un partage équitable du pouvoir, de la mise en place d'un gouvernement d'unité ainsi que de la concrétisation de l'idée nationale d'une République centrafricaine prospère et vivant dans la paix.

2. Cependant, la Commission de consolidation de la paix est gravement préoccupée par la recrudescence dans le nord du pays de la violence, qui entraîne l'insécurité et le déplacement de milliers d'autres civils. Compte tenu de cette évolution, la Commission de consolidation de la paix encourage l'ensemble des parties qui ont pris part au dialogue politique inclusif à appliquer les recommandations du dialogue dans les délais et dans un esprit de réconciliation nationale, et elle invite tous les groupes politico-militaires, en particulier le Front démocratique du peuple centrafricain, à signer l'accord de paix global conclu à Libreville et à y adhérer. La Commission exhorte également l'ensemble des parties à faire preuve de retenue, souligne la nécessité d'éviter de lancer des représailles et encourage vivement les donateurs à faire face aux besoins des milliers de civils déplacés et touchés par le conflit.

3. La Commission de consolidation de la paix estime que la tâche qu'il faut accomplir de toute urgence pour maintenir la dynamique imprimée par le dialogue politique inclusif est la finalisation et la mise en œuvre réussie d'un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. Toutefois, le descriptif du programme ne peut être finalisé sans les listes complètes des combattants de chacun des groupes



politico-militaires. La date limite pour l'établissement des listes initialement fixée au 25 février a déjà été reportée au 16 mars. Aucun autre retard ne peut ou ne devrait être envisagé. Nous ne pouvons nous permettre de perdre encore du temps.

4. S'agissant du financement du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, la Commission de consolidation de la paix est prête à plaider auprès des partenaires internationaux pour que des contributions soient apportées d'urgence au fonds d'affectation spéciale mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour garantir un processus de financement transparent et responsable du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion en République centrafricaine. Le solde du montant déjà alloué par le Fonds pour la consolidation de la paix pourrait être immédiatement mis à disposition pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, une fois que le descriptif du programme aura été finalisé et qu'une proposition de projet aura été soumise à l'approbation du Comité de pilotage pour envoi à New York par la suite, afin que soient lancées les activités de sensibilisation et autres, en prévision de l'opération désarmement, démobilisation et réinsertion.

5. La Commission de consolidation de la paix invite également le Gouvernement centrafricain et le PNUD à mettre la dernière main aux arrangements pour le transfert, au fonds d'affectation spéciale, une fois qu'ils seront disponibles, des 8 milliards de francs CFA annoncés le 30 janvier à Libreville par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale pour les activités de désarmement, démobilisation et réinsertion en République centrafricaine.

6. La Commission de consolidation de la paix reste déterminée à aider la République centrafricaine dans les efforts qu'elle déploie en vue de la réconciliation nationale et de la reconstruction. Rédigé en étroite coopération avec l'ensemble des parties prenantes nationales et internationales, le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine sera bientôt mis au point définitivement et ouvrira la voie à la coopération à long terme entre la République centrafricaine et la Commission de consolidation de la paix.

---